

Compte rendu du SNJ du CSE Réseau régional



Toutes les images de ce compte rendu ont été imaginées par des humains et fabriquées avec l'aide d'outils graphiques et d'IA.

Les hauts et les bas du baromètre

Le fond de l'air n'a pas vraiment changé (malgré la chaleur) dans ce CSE réseau. Les derniers événements soufflent pourtant le chaud et le froid : un peu de chaleur, le juge des référés qui donne raison aux CSE sur la consultation des élus sur le rapprochement France 3 / France Bleu (en central) et les compressions d'effectifs (au réseau).

[Lire notre liminaire.](#)

Et soudain, un souffle glacial avec la reprise des débats à l'Assemblée sur la réforme de l'Audiovisuel public, alimenté par un rapport très discutable de Laurence Bloch, l'ex-patronne de Radio France, qu'on croirait écrit par sa ministre. Une soi-disant enquête dans laquelle aucun salarié n'a été consulté !

Égalité femmes-hommes, changement d'identité sur le numérique, nouvelle implantation, activités sociales, Overdrive et Sherlock : voilà le menu de ce CSE. Miam, miam !

► AU SOMMAIRE

- [De moins en moins invisibles...](#)
- [Nouvel URL pour une nouvelle vie du site ?](#)
- [BIP, BIP... Après Arcachon, c'est au tour d'Auch !](#)
- [Retour vers le futur](#)
- [Complément d'Enquête sur Sherlock](#)
- [Nouvelles technologies hors de contrôle ?](#)

De moins en moins invisibles...

Parfois, il faut quand même mettre des lunettes ! L'égalité professionnelle femmes-hommes avance indéniablement depuis plusieurs années. En 2024, on comptait dans le réseau France 3 45 % de femmes et 55 % d'hommes. Dans chaque région, notamment celles qui affichent moins de 40 % de femmes (en 2024, Bourgogne Franche-Comté et Pays de Loire), l'habitude est prise désormais d'utiliser tous les moyens possibles. Jusqu'à choisir et même former des femmes pour des missions de remplacements de longue durée. Féminisation des alternants, recrutements de femmes techniciennes : les exemples sont peu nombreux, mais ils contribuent à la féminisation des métiers encore masculins (et inversement). Un état des lieux partagé sur les métiers dans lesquels on manque de mixité devient indispensable. Des points noirs persistent pour les salaires. Particulièrement dans les espèces sonnantes et surtout trébuchantes : les JRI femmes gagnent en moyenne 1500 euros de moins que les hommes. Les rédactrices en chef 4500 euros de moins que leurs homologues. Leur ancienneté est plus faible, explique la direction.

Et sur la santé, le taux d'absentéisme des femmes (7,76 % et 6,04 % pour les hommes) augmente encore. Si les accidents du travail sont en baisse, les jours de maladie simple augmentent encore. Tous sexes confondus, les arrêts durent plus longtemps. Ce qui en dit long sur l'usure des salariés. Des chiffres genrés par antenne permettraient d'y voir plus clair pour réfléchir à un vrai plan d'actions.



Enfin, les élus ont débattu de la création d'un statut pour les absences gynécologiques. De plus en plus de femmes osent le demander désormais et l'entreprise FTV est en retard sur ce sujet. Il est grand temps d'engager un débat au niveau national avec la direction de la diversité pour déboucher rapidement sur la mise en place de ce "congé menstruel".

Nouvelle URL pour une nouvelle vie du site ?

On attendait ce changement d'adresse internet des sites depuis des lustres, 10 ans pour être exact. Mais, projets après projets de l'entreprise, cette fameuse "bascule" a été retardée au 14 mai. Selon la direction, les équipes travaillaient depuis des mois pour préparer ce moment : transformer l'URL francetvinfo.fr en franceinfo.fr

Consigne a été donnée aux journalistes de garder leurs articles fouillés pour plus tard, car le risque de perte des audiences était réel. Lors de la mise en service de la nouvelle URL "franceinfo", les audiences des sites ont chuté, mais moins pour les sites de France 3 (franceinfo et le portail des Outremer ont été plus impactés), se félicite la direction qui avance une chute de -70 % d'audience les premiers jours.

Selon les chiffres des organisations syndicales, la chute a pu atteindre -100 % par endroits. Mais surtout, cette bascule a révélé l'extrême dépendance des sites de France 3 au référencement sur Google.

Pourtant, la direction affirme être en contact avec un mystérieux "Monsieur chez Google France" qui aurait permis d'indiquer aux algorithmes américains que la nouvelle URL était bien celle d'un site d'information, sésame pour apparaître dans Google Discover et Google Actualités.

Pour cela, il a été demandé aux équipes des rédactions numériques de publier 20 % d'articles en plus. Bien sûr, pas au détriment de la qualité, nous assure-t-on.



Par ailleurs, cerise sur le gâteau, un journaliste par rédaction sera désigné chaque jour pour écrire un article directement sur le site commun d'ICI – enfin France Bleu pour l'instant – à partir de septembre. Une tâche jusqu'à présent assurée par la direction du numérique. Implications hiérarchiques, responsabilités des contenus : circulez, il n'y a rien ni à discuter ni à voir. Une annonce surprise, qui confirme ce que beaucoup redoutent : la fusion approche à grands pas, et à pas de loup.

BIP, BIP... Après Arcachon, c'est au tour d'Auch !

Ce nouveau local dans le Gers avec deux journalistes en poste dès le mois de septembre est assez bien accueilli par les représentants de proximité d'Occitanie.

L'intérêt de développer une information de proximité en milieu rural est certain, mais on peut se demander quel est le but recherché en créant dans un si court délai deux bureaux de proximité coup sur coup (Arcachon puis Auch).

On nous répond que ce maillage accéléré répond à "une stratégie territoriale", selon la directrice du réseau.

Isabelle Staes précise qu'il n'y a pas de présence de France Bleu à Auch, ce qui peut surprendre avec cette implantation dans l'optique du rapprochement annoncé à coup de trompette avec Radio France.

Seule ombre au tableau, comme à Arcachon, les deux salariés devront se contenter des toilettes partagées avec d'autres entreprises sur le palier de ce nouveau bureau de proximité.

Petite concession de la direction régionale : faire construire une douche près du local à vélo au rez-de-chaussée.



Retour vers le futur

Après avoir uniformisé les activités sociales et culturelles dans le réseau France 3, chaque antenne va retrouver un peu plus d'autonomie pour organiser ses voyages. L'enveloppe dédiée à ces week-ends prolongés en France ou en Europe passera de 6 000 à 10 000 euros. Et le nombre de nuits sur place ne sera plus limité.

En revanche, les élus du CSE ont voté à une grande majorité la poursuite du moratoire sur l'avion pour un an (uniquement pour ces courts séjours organisés en local). Il faudra rediscuter du rôle des ASC dans l'organisation des voyages en général : entre le respect de mesures contre le réchauffement climatique et une politique tarifaire intéressante pour tous les salariés.



Complément d'Enquête sur Sherlock

Une nouvelle “basculer” informatique dans le réseau : après “Argos” devenu obsolète, voici “Sherlock”. Sous une appellation a priori sympathique, ce logiciel de gestion des grilles de programmes et des droits d’auteur cultive les paradoxes. “Une rupture organisationnelle majeure”, annoncent les experts mandatés par les élus pour analyser ses répercussions. Apparemment très attendu par les gestionnaires d’antenne, notamment, selon la direction, ce système est un nouveau logiciel qui va modifier radicalement les pratiques en restant “dans le périmètre des métiers”, nous affirme-t-on.

Face à l’optimisme débordant de ses défenseurs, le rapport d’expertise indique néanmoins qu’il faudra revoir “qui faisait quoi” jusqu’à présent pour s’adapter à ce nouvel outil qui vise à uniformiser les pratiques. Là où précédemment chacun s’autorisait parfois à “bricoler” selon les différents besoins. La première phase concerne le stockage des docs et la saisine des droits d’auteur avant de tout engloutir à l’horizon 2027 avec un risque de doubles saisies pendant la période de transition.

La direction du projet, qui n’a pas souhaité dévoiler le coût financier de cette opération, défend avec force ce système, “le meilleur du marché”, assure même l’équipe projet. Avec un seul objectif : fluidifier et harmoniser.



Cet enthousiasme n’a pas suffi à convaincre les élus qui restent particulièrement vigilants et souhaitent être informés en temps réel des dysfonctionnements inévitablement liés à Sherlock. Le système peut en effet à terme intégrer l’intelligence artificielle, mettre en péril certains métiers et générer des risques psychosociaux.

Le CSE a donc rendu un avis négatif sur ce déploiement.

Nouvelles technologies hors de contrôle ?

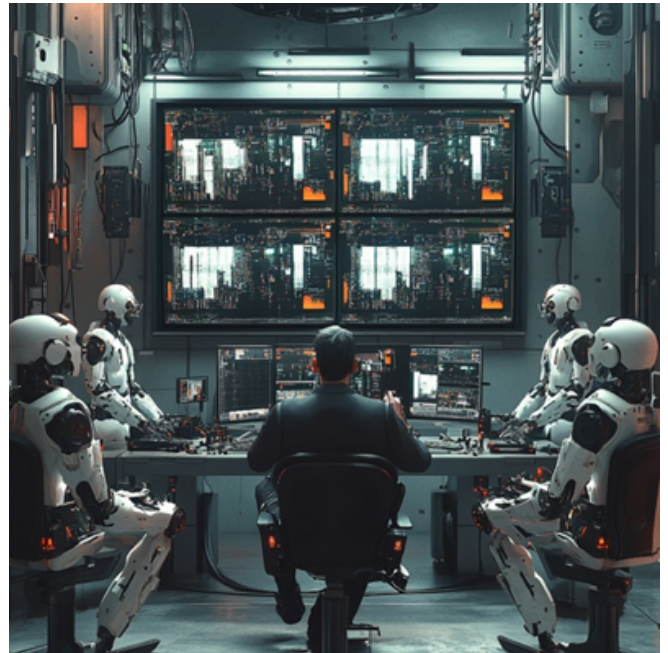
Après l'échec de Rouen et un très long développement à Strasbourg, la direction technique s'acharne à lancer la future régie automatisée dans tout le réseau.

Après une visite récente en Alsace avec les référents, la commission "nouvelles technologies" du CSE évoque une charge mentale importante et un dégraissage programmé en régie avec l'arrivée de cet outil d'assistance de réalisation automatisée qui pourrait être doté de l'IA pour supplanter davantage de métiers.

En fait, une seule personne, un vidéo en l'occurrence, serait chargée à la fois du serveur et du mélangeur.

Les élus regrettent l'absence de plan de prévention des risques, car les conséquences de cet "Overdrive" sur la planification technique restent une vaste inconnue à ce stade.

La direction technique envisage, en lien avec la DRH, un accompagnement pour la suppression d'un poste en régie dans le cadre d'une "évolution professionnelle" sans préciser réellement laquelle.



Seule certitude selon les élus : il y aura avec l'Overdrive, c'est son nom, un technicien de moins en régie.

Résultat : le CSE, qui n'est toujours pas consulté à ce stade, continue d'exiger une étude d'impact de cet automate actuellement déployé avec des référents à Marseille sur une régie COSMA.

Vos élu·es et représentant SNJ :

Magali Roubaud-Soutrelle, Myriam Figureau, Jean-Manuel Bertrand
et Marc Taubert

Vos questions et remarques sont toujours les bienvenues !

Prochains CSE du réseau régional :

une réunion extraordinaire, le 1er juillet
un CSE ordinaire, les 27 et 28 août prochains